

Association Cantonale des Musiques Valaisannes (ACMV)

Protocole AG extraordinaire - 22 mars 2017 – 20h00

AULA HES-SO à SIERRE

ORDRE DU JOUR

1. Bienvenue
2. Contrôle des présences
3. Nomination des scrutateurs
4. Organisation du comité jusqu'à l'AG ordinaire du 28.10.2017 à Vouvry
5. Comptes 2015/2016
 - 5.1 Présentation des comptes 2015-2016
 - 5.2 Rapport des vérificateurs : Fiduciaire FIDAG ; Union de Vétroz et Alpenrose de Kippel (selon article 22 des statuts)
 - 5.3 Approbation et décharge
6. Budget 2016/2017
7. Appel aux fédérations concernant les postes vacants
8. Divers

1. BIENVENUE

Le vice-président du Valais romand vous souhaite la plus cordiale des bienvenues à cette assemblée générale extraordinaire et vous remercie pour votre présence nombreuse, malgré le délai de convocation réduit à son minimum statutaire.

Il salue et remercie pour leurs présences :

Josef ZINNER, Président d'honneur de l'ACMV
André RHONER, Président d'honneur de l'ACMV
Daniel VOGEL, Président d'honneur de l'ACMV
Jean-Maurice DELASOIE, Président d'honneur de l'ACMV
Les vice-présidents d'honneur et membres d'honneurs de l'ACMV
Jacques ÉVÉQUOZ, Membre de la Délégation valaisanne à la Loterie Romande
Madame la Présidente et Messieurs les Présidents des Fédérations régionales

Les personnes suivantes ne peuvent participer à nos débats et se sont excusées :
Esther WAEBER-KALBERMATTEN, Conseillère d'Etat en charge de la Culture
Jacques CORDONIER, Chef de service du Département en charge de la Culture
Jean-Maurice TORNAY, Président de la Délégation valaisanne à la Loterie Romande
Claude ROCH, ancien conseiller et membre d'honneur
Walter KUONEN, membre d'honneur
Maurice VAUDAN, membre d'honneur

L'assemblée sera menée dans nos deux langues cantonales, sans traduction simultanée, ceci afin d'éviter de très importants frais. **Le vice-président du Haut-Valais, Hans Seeberger, conduira l'assemblée en allemand.**

Cette réunion extraordinaire a été rendue nécessaire par le constat fait suite à l'Assemblée générale ordinaire du 29 Octobre 2016 à Fully que la comptabilité qui vous y avait été

présentée était erronée et devait être corrigée. Le détail des points posant problème vous a été communiqué par notre courrier du 6 février 2017.

Christian Bohnet a accepté la fonction de caissier ad intérim et a repris toute la comptabilité de l'exercice 2015/2016. Il a été secondé dans sa tâche par l'ancien trésorier de l'ACMV, M. Pierre-Alain Orsinger, ainsi que par le caissier de l'Harmonie municipale de Martigny, M. Maxence Métral. Qu'ils en soient déjà remerciés.

Le thème principal de l'Assemblée générale extraordinaire de ce jour est donc la présentation et, nous l'espérons, l'approbation des comptes annuels corrigés de l'exercice 2015/2016, ainsi que le budget pour l'exercice opérationnel courant 2016/2017 (points 5. & 6. de l'ordre du jour). Nous vous informerons également sur l'état des discussions avec nos différents sponsors et, plus particulièrement, avec la délégation valaisanne à la Loterie Romande pour l'exercice passé et celui en cours.

Le second objectif de cette réunion est l'information sur l'organisation du comité cantonal pour la période à venir (point 4. de l'ordre du jour). Par sa lettre datée du 9 février 2017, M. Michel Rey nous a informés de sa démission au 28 février 2017 de son poste de président de l'Association cantonale des musiques valaisannes. Il a motivé sa démission par sa récente élection à la présidence de la Bourgeoisie de Montana, charge qui ne lui laisse plus suffisamment de temps pour assumer son mandat à l'ACMV.

Il y a donc à ce jour 3 sièges vacants au sein de notre comité. Notre tâche prioritaire, au-delà de la remise sur pied des finances de notre Association et de la conduite des affaires courantes, est de trouver les personnes adéquates pour compléter notre effectif et cela d'ici à l'Assemblée générale ordinaire du 28 octobre 2017 à Vouvry.

Nous vous remercions d'ores et déjà pour votre compréhension et votre soutien. Nous espérons que cette Assemblée générale extraordinaire nous permettra de répondre à vos questions, de dissiper vos doutes et regagner votre confiance, afin que nous puissions tous, à l'avenir, nous consacrer à notre but principal, à savoir la promotion de la musique et des orchestres à vent dans notre beau canton.

2. CONTRÔLE DES PRÉSENCES

Le contrôle des présences fait ressortir la participation suivante :

Sociétés présentes : 136 représentées par 193 délégués

Sociétés excusées et absentes : 16

Les sociétés non présentes sont les suivantes :

ÉCHO DU RAWYL, Ayent / AVENIR, Bagnes / FAFLERALP, Blatten-Lötschen / ESPÉRANCE, Charrat / ALPENGRUSS, Embd / BRUNEGGHORN, Herbruggen / ÉTOILE DU LÉMAN, Le Bouveret / HELVÉTIENNE, Morgins / WEISSHORN, Randa / SIMPLON, Ried-Brigue / LA GRAND GARDE, Saillon / ÉCHO DU PRABÉ, Savièse / CONCORDIA, Saxon / TÄSCHALP, Täsch / FLEUR DES NEIGES, Verbier / ÉCHO DU TRIENT, Vernayaz

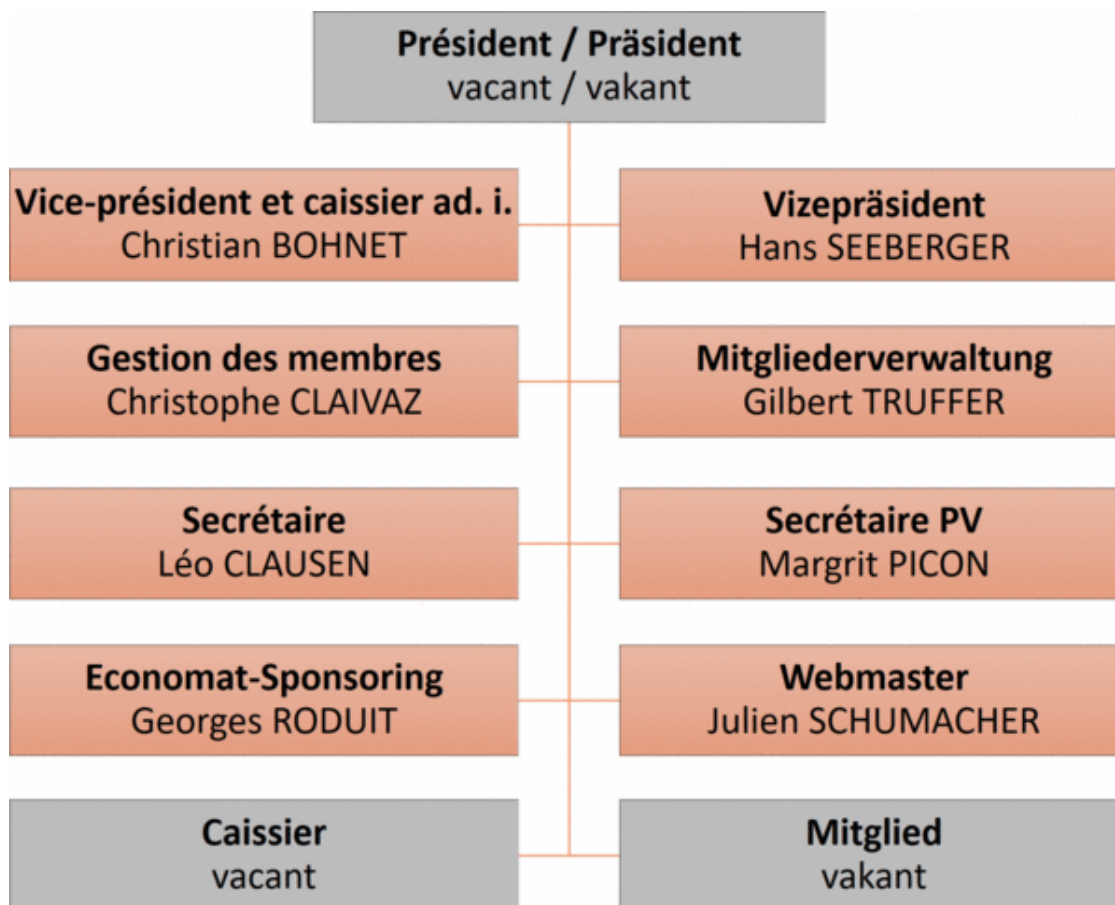
3. NOMINATION DES SCUTATEURS

Pierre-Eddy SPAGNOLY (Président des vétérans musiciens du Valais romand) et Fabrice WEHRLI (Président de l'Union de Vétroz) sont proposés comme scrutateurs.

Ils sont nommés, à l'unanimité, par main levée.

4. ORGANISATION DU COMITÉ jusqu'à l'AG ordinaire du 28.10.2017 à Vouvry

Christian Bohnet, vice-président du Valais romand, nous présente l'organigramme du comité qui fonctionnera jusqu'à notre AG ordinaire du 28.10.2017 à Vouvry.



3 signatures seront enregistrées pour les affaires financières. Christian Bohnet précise que les 2 vice-présidents signent conjointement ou avec le secrétaire, en cas d'absence de l'un des deux.

Le vice-président ouvre la discussion aux délégués.

Il considère le silence de l'assemblée comme une approbation, à l'unanimité.

5. COMPTES 2015/2016

Tous les délégués ont reçu, lors du contrôle des présences, un document recto/verso avec les comptes d'exploitation 2015 et 2016 ainsi que le bilan au 30.09.2016.

5.1. Présentation des comptes 2015/2016

Les comptes sont présentés sur écran. Christian Bohnet, caissier ad intérim, donne diverses explications et compléments d'information.

COMPTE D'EXPLOITATION 15/16
BETRIEBSRECHNUNG 15/16

RECETTES	EINNAHMEN	2016	2015
Amendes	Bussen	3 300.00	5 650.00
Cotisations des membres	Mitgliederbeiträge	114 958.10	115 261.95
Subside Etat du Valais	Beitrag Staat Wallis	0.00	10 000.00
Subsides ASM pour cours	Beiträge SBV für Kurse	12 695.00	16 755.00
Don Loterie Romande	Beitrag Loterie Romande	0.00	30 000.00
Vente carnets de musiciens	Verkauf Musikerpässe	510.00	1 450.00
Cours trompette militaire	Ausbildungskurse Militärmusik	3 420.00	2 430.00
Intérêts	Zinsen	2.80	55.73
Cours direction	Direktorkurse	0.00	8 116.00
Concert Swiss Army Central Band	Konzert Armeespiel	2 629.90	0.00
Fête Cantonale 2014 (SUISA)	Kantonales Musikfest (SUISA)	0.00	3 000.00
Soutien LoRo pour FFM 2016	Beitrag LoRo für EMF 2016	145 000.00	0.00
<u>Soutien pour cours :</u>	<u>Beiträge für Kurse :</u>		
Loterie Romande		0.00	150 000.00
MIGROS % culturel		0.00	3 000.00
M'Habit Sion		1 500.00	1 500.00
Raiffeisen		1 500.00	1 500.00
Helvétia Assurances		1 500.00	1 500.00
La Bière du Boxer		1 500.00	1 500.00
Provins		1 500.00	1 500.00
CxPrint		1 500.00	1 500.00
Buchard Voyages		1 500.00	0.00
Relais Bayard		1 500.00	0.00
Valsan AG		1 500.00	0.00
Don divers		50.00	0.00
TOTAL RECETTES / EINNAHMEN		296 065.80	354 718.68
DEPENSES	AUSGABEN	2016	2015
Cotisations ASM + SUISA	Beitrag SBV + SUISA	96 876.85	90 585.95
Conservatoire Cantonal	Konservatorium	1 800.00	2 600.00
Contribution à l'ACMJV	Beitrag an den WKJMV	1 500.00	1 500.00
Cours de musique	Musikkurse	15 988.00	179 871.70
Soutien LoRo pour FFM 2016	Beitrag LoRo für EMF 2016	145 000.00	0.00
Médailles et insignes	Auszeichnungen	16 594.65	17 248.85
Comité et représentations	Versammlungen & Vertretungen	31 777.30	21 547.95
Frais de bureau	Büromaterial	3 080.35	6 194.15
Achat de carnets de musiciens	Kauf Musikerpässe	0.00	982.00
Demandes spéciales	Spezialgesuche	9 800.00	9 700.00
Frais de banque	Bankspesen	24.15	49.80
Assemblées	Versammlungen	18 644.35	12 057.80
Réunion Romande et Tessinoise	Sitzung Westschweiz. Verbände	0.00	4 120.30
Assurances	Sachversicherung	554.30	447.20
Frais divers	Verschiedenes	1 119.15	5 699.80
Perte sur débiteurs	Aufwendungen auf Debitoren	0.00	0.80
TOTAL DEPENSES / AUSGABEN		342 759.10	352 606.30
BENEFICE/GEWINN		-46 693.30	2 112.38
Augmentation réserve (subv. LORO cours jeunes musiciens)		0.00	-30 000.00
Utilisation réserve (réserves diverses, cours jeunes musiciens et direction)		13 700.00	22 000.00
PERTE D'EXPL. / BETRIEBSVERLUST		-32 993.30	-5 887.62

❖ Compte d'exploitation

- Dans les recettes :
 - Les amendes n'ont pas été facturées.
 - Le subside de l'Etat du Valais n'a pas été demandé, mais figurait dans les comptes présentés lors de l'AG du 29.10.2016 à Fully.
 - Le don de la Loterie Romande (LoRo) n'a pas été demandé, mais figurait dans les comptes présentés lors de l'AG du 29.10.2016 à Fully.
 - Les soutiens pour les cours de la Loterie Romande (LoRo) et du % Culturel Migros n'ont pas été demandés, ou hors délai pour la LoRo, mais figuraient dans les comptes présentés lors de l'AG du 29.10.2016 à Fully.
- Dans les dépenses :
 - Les cours de musique sont à CHF 15'988.- au lieu de CHF 145'520.- dans les comptes présentés lors de l'AG du 29.10.2016 à Fully.
- Réserves :
 - Utilisation des réserves pour CHF 13'700.-.

Le compte d'exploitation se solde par un déficit de CHF 46'693.30. Après utilisation de réserves, la perte d'exploitation se monte à CHF 32'993.30.

Le caissier ad-intérim passe ensuite à la lecture du bilan qui est aussi visible sur l'écran.

BILAN AU 30.09.2016			
BILANZ PER 30.09.2016			
ACTIF	AKTIVEN	2016	2015
<u>Actifs mobilisés</u>	<u>Umlaufvermögen</u>		
PostFinance	PostFinance	11 375.14	12 077.99
Banque	Bank	54 542.04	86 691.04
Compte d'attente	Zwischenkonto	-810.15	0.00
Stock fanions	Lager Wimpel	1.00	1.00
Bons d'achat	Gutschein	0.00	0.00
Débiteurs	Debitoren	43 081.45	2 000.00
Actifs transitoires	Transitorische Aktiven	0.00	0.00
Matériel informatique	Informatik	1.00	1.00
TOTAL ACTIF / AKTIVEN		108 190.48	100 771.03
PASSIF	PASSIVEN	2016	2015
<u>Capital étranger</u>	<u>Fremdkapital</u>	61 296.25	7 183.50
Créanciers	Kreditoren	6 368.00	5 820.00
Passifs transitoires	Transitorische Passive	54 928.25	1 363.50
<u>Capital propre</u>	<u>Eigenkapital</u>	46 894.23	93 587.53
Capital au 30.09.	Kapital per 30.09.	9 319.53	15 207.15
Résultat net 15/16	Netto-Abschluss 15/16	-32 993.30	-5 887.62
Fonds de réserve	Reservfonds		
* Cours de musique	* Musikkurse	11 638.80	11 638.80
* Cours de direction	* Diregentenkurse	3 300.00	5 000.00
* LORO cours musiq	* LORO Musikkurse	30 000.00	30 000.00
* Fête Cantonale	* Kantonalmusikfest	15 629.20	15 629.20
* Fête Fédérale	* Eidgenössische MF	2 000.00	8 000.00
* Matériel informatiq	* Informatik	7 000.00	7 000.00
* Diverse	* Diverse	1 000.00	7 000.00
TOTAL PASSIF / PASSIVEN		108 190.48	100 771.03

❖ Bilan

- Actif :
 - La liste des débiteurs est commentée.
- Passif :
 - Les créanciers et les passifs transitoires sont expliqués.

Après avoir aussi commenté l'utilisation du soutien de la LoRo pour la Fête fédérale de Montreux 2016, il rappelle que quelques sociétés n'ont pas encore fourni les documents comptables demandés. L'ACMV doit les remettre impérativement à la LoRo. Un mot de rappel sera fait très prochainement.

5.2. Rapport des vérificateurs : Fiduciaire FIDAG SA ; Alpenrose de Kippel et Union de Vétroz (selon article 22 des statuts)

Vu la situation comptable, le comité de l'ACMV a mandaté la fiduciaire FIDAG SA à Martigny pour un contrôle complet. Normalement le contrôle fiduciaire concerne uniquement l'utilisation des montants alloués par la LoRo.

Christian BOHNET donne connaissance de l'attestation de FIDAG SA concernant l'affectation de la contribution octroyée pour la Fête fédérale de Montreux 2016.

Il donne ensuite lecture du rapport de vérification des comptes pour l'exercice 2015/2016. (Le texte français fait foi).

Richard RITLER, président de l'ALPENROSE de Kippel donne lecture du rapport de vérification des comptes. Le rapport est signé par les 2 présidents de sociétés vérificatrices, Richard RITLER et Fabrice WEHRLI. Il remercie Christian Bohnet et Pierre-Alain Orsinger, ancien caissier de notre association, pour leur aide et leurs explications lors du contrôle. La conclusion de Richard RITLER ne peut être plus claire. Un président doit « contrôler et pas seulement faire confiance ».

Le caissier ad-intérim sollicite les délégués pour des questions ou des informations complémentaires. La parole n'est pas utilisée.

5.3. Approbation et décharge

Christian Bohnet soumet les comptes pour l'exercice 2015/2016 au vote de l'assemblée.

Les comptes sont acceptés par 191 délégués.

Avis contraire :	1
Abstention :	1

6. BUDGET

Le budget est présenté sur écran. Christian Bohnet, caissier ad intérim, donne les explications nécessaires.

BUDGET 2016/2017					
RECETTES		EINNAHMEN			
				2017	
				2016	
Amendes		Bussen		3 000.00	3 000.00
Cotisations des membres		Mitgliederbeiträge		113 500.00	115 000.00
Subside Etat du Valais		Beitrag Staat Wallis		10 000.00	10 000.00
Subsides ASM pour cours		Beiträge SBV für Kurse		12 500.00	14 000.00
Don Loterie Romande		Beitrag Loterie Romande		30 000.00	35 000.00
Concert Swiss Army Band		Konzert Swiss Army Band		2 000.00	0.00
Vente carnets de musiciens		Verkauf Musikerpässe		1 000.00	1 000.00
Subvention cours trompette militaire		Beitrag Ausbildungskurse Militärmusik		2 500.00	2 500.00
Intérêts		Zinsen		0.00	30.00
Soutiens pour cours :		Beiträge für Kurse :			
	* Loterie Romande			120 000.00	120 000.00
	* Contribution exceptionnelle Loro pour les cours 2016			140 000.00	0.00
	* MIGROS % culturel			3 000.00	3 000.00
	* Divers partenaires			13 500.00	9 000.00
TOTAL RECETTES / EINNAHMEN				451 000.00	312 530.00
DEPENSES		AUSGABEN		2017	2016
Cotisations ASM + SUISA		Beitrag SBV + SUISA		90 000.00	91 000.00
Contribution Conservatoire Cantonal		Konservatorium		2 500.00	2 500.00
Contribution à l'ACMJV		Beitrag an den WKJMV		1 500.00	1 500.00
Cours de musique		Musikkurse		133 000.00	160 000.00
Contribution exceptionnelle LoRo cours 2016		Aussergewöhn. Beitrag Loro Kurse 2016		140 000.00	0.00
Subvention LORO suppl. pour jeunes		Beitrag LORO		30 000.00	30 000.00
Médailles et insignes		Auszeichnungen		15 000.00	16 000.00
Comité et représentations		Versammlungen & Vertretungen		20 000.00	19 000.00
Frais de bureau		Büromaterial		10 000.00	5 000.00
Achat de carnets de musiciens		Kauf Musikerpässe		500.00	500.00
Demandes spéciales		Spezialgesuche		9 800.00	6 000.00
Frais de banque		Bankspesen		200.00	200.00
Assemblées		Versammlungen		12 000.00	12 000.00
Assurances		Sachversicherung		500.00	450.00
Frais divers		Verschiedenes		5 000.00	4 000.00
TOTAL DEPENSES / AUSGABEN				470 000.00	348 150.00
PERTE / VERLUST				-19 000.00	-35 620.00
Utilisation de réserves :					34 000.00
	* Dissolution réserve Don LoRo pour jeunes musiciens			30 000.00	0.00
RESULTAT D'EXPL. / BETRIEBSERGEBNIS				11 000.00	-1 620.00

Christian Bohnet sollicite l'assemblée. Aucune question. Aucune demande d'information supplémentaire.

Le budget 2016/2017 est accepté par 192 délégués

Avis contraire : 1

Abstention : 0

7. APPEL AUX FÉDÉRATIONS concernant les postes vacants

Christian Bohnet lance un appel aux fédérations ci-après afin de pouvoir combler les postes vacants lors de notre AG ordinaire de 2017.

Fédération du district de Loèche – BMV Leuk
Fédération des musiques de Sierre et Loèche – FMSL
Fédération des musiques du Bas-Valais – FMBV

Pour la fédération du district de Loèche – BMV Leuk – Hans Seeberger, vice-président du Haut-Valais, peut annoncer la candidature de Steve SEWEER. Steve SEEWER, présent dans la salle, est d'accord de reprendre le poste de caissier. Il va collaborer avec Eric JACQUEMOUD afin de se mettre gentiment dans le bain. La présentation officielle aura lieu lors de notre AG 2017 à Vouvry.

Le comité est là pour soutenir vos démarches.

8. DIVERS

Christian Bohnet annonce le concert « Gala der Marschmusik » à la salle Kultur- und Kongresszentrum LA POSTE à Viège le 18.05.2017. La direction de la formation du Swiss Army Central Band est assurée par le major Aldo WERLEN, membre de notre commission musicale.

Christian Bohnet remercie les anciens membres du comité, les présidents d'honneur, Monsieur Jean-Maurice TORNAY et toutes les personnes qui, de près ou de loin, nous ont soutenus pendant la difficile période vécue par le comité de l'ACMV.

Daniel VOGEL, président d'honneur, s'adresse au comité et à l'assemblée au nom des 4 présidents d'honneur présents ce soir. Sur le pupitre de l'Aula, il dispose 2 cartons, un rouge et un vert. Ce soir, il ne brandit pas le carton rouge à l'encontre du comité actuel mais bien le vert. Il reprend les paroles du réviseur Richard RITLER qui a dit : Un président doit « contrôler et pas seulement faire confiance ». Il remercie les membres du comité actuel pour tout le travail effectué pour la remise sur les rails de l'ACMV et précise bien que cette situation est arrivée une fois, hélas, mais que cela ne doit absolument plus se reproduire. Il demande à l'assemblée d'applaudir le comité sur scène, en guise de remerciement et d'encouragement à la poursuite des activités de l'ACMV.

La parole n'est plus demandée et Christian Bohnet clôt les débats à 21h20.

Le secrétaire : **Léo CLAUSEN**

03.04.2017